

# Bassin de Vire-Condé : un diagnostic de territoire

## UN CONTEXTE DE MUTATION ÉCONOMIQUE

Dès le début 2003, et suite à la création de la Mission Interministérielle des Mutations Économiques, les services régionaux de l'État ont initié des travaux préparatoires pour identifier les territoires fragilisés de leur région.

En Basse-Normandie, les indicateurs d'alerte sur la dévitalisation économique avaient permis de classer, en ce début de la décennie 2000, le bassin d'emploi de Vire comme l'un des trois bassins d'emploi les plus affectés de la région, après ceux d'Argentan et du Nord-Cotentin. Les mutations économiques pour le territoire concerné étaient largement dues sur la décennie 90 à l'hémorragie des emplois dans l'agriculture, alors que l'industrie avait maintenu ses effectifs.

Relativement épargné par les restructurations industrielles avant 2000, le bassin d'emploi vit une situation plus difficile depuis cette date : la fermeture de l'unité SYLEA et divers plans sociaux ont affecté l'emploi local : 850 emplois perdus en 5 ans dans l'industrie, pertes non compensées par les gains des activités tertiaires.

Des menaces subsistent encore aujourd'hui sur ce territoire dont la dynamique économique repose sur l'ancrage et la vitalité de secteurs prédominants, comme la filière automobile, le secteur de la mécanique et de la métallurgie.

La concurrence nationale - voire internationale - oblige les entreprises à se repositionner constamment sur leur marché et à être les plus performantes sur leurs créneaux de production. Mutations technologiques et mutations professionnelles en découlent.

Le diagnostic approfondi devient alors un préalable à la démarche stratégique de relance de l'attractivité du territoire. L'État se doit d'accompagner les initiatives, les projets qui pourront être initiés par les collectivités territoriales et les acteurs locaux en leur apportant tous les éléments permettant d'identifier les fragilités, les indicateurs d'alerte, les perspectives d'organisation de l'espace, d'amélioration de la qualité de vie, de développement des activités et des emplois afin de mieux répondre aux enjeux de la cohésion sociale de leur territoire.

**Ce document réalisé par les services de l'État propose une approche autour de six domaines :**

- la démographie,
- l'enseignement et la vie scolaire,
- le cadre de vie : logement, santé, sports et loisirs, culture, environnement,
- la population active et le dynamisme de l'emploi,
- l'économie et les infrastructures,
- les finances locales : fiscalité sur les entreprises et les ménages, situation financière des collectivités locales, difficultés financières des ménages.

## UNE ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE INSUFFISANTE POUR ENTRAÎNER UNE VÉRITABLE DYNAMIQUE DÉMOGRAPHIQUE

Avec près de 55 000 habitants en 2002, le bassin de Vire/Condé représente à peine 4 % de la population bas-normande et 9 % de la population calvadosienne. Trois pôles concentrent la population du bassin, deux habitants sur cinq vivent dans les villes de Vire, Condé-sur-Noireau et Aunay-sur-Odon.

Après avoir connu une phase de dépeuplement sur la décennie quatre vingt, le bassin a bénéficié d'une pause démographique sur la dernière décennie. On observe même actuellement une légère augmentation de sa population.

Seule la couronne péri-urbaine viroise (alors que la commune de Vire connaît à son détriment, comme les autres villes bas-normandes, les effets de la périurbanisation) ainsi que l'espace rural affichent une vitalité démographique soutenue. Le canton d'Aunay-sur-Odon bénéficie quant à lui des effets de la couronne périphérique caennaise. Il est même essentiellement le moteur de la croissance démographique de l'espace rural. Seule ombre au regain démographique, le canton de Condé-sur-Noireau qui perd des habitants, perte concentrée sur la ville-centre.

Toutefois, la vitalité démographique retrouvée de certains territoires reste précaire. La faible attractivité du territoire, les flux migratoires tout juste équilibrés et la réduction de l'excédent naturel dans l'un des territoires bas-normands les plus confrontés au vieillissement risquent de compromettre dans les prochaines années le renouvellement de sa population.

## TIRER PARTI DU VIEILLISSEMENT

En 2000, un habitant sur quatre avait plus de 60 ans, en 2030 les seniors pourraient représenter près de quatre habitants sur dix (38 %). L'arrivée prochaine à la retraite des générations nombreuses du baby-boom sera donc un enjeu majeur pour le territoire.

Le bassin devra donc tirer parti du vieillissement pour en faire un atout de développement dans la sphère de l'économie résidentielle, l'offre de logements et d'hébergements collectifs adaptés, de structures sanitaires et sociales, répondant aux besoins de services des personnes âgées...

Espace rural et espace urbain comptent aujourd'hui plus de seniors que de jeunes de moins de 20 ans. À l'inverse, la couronne urbaine compte davantage de jeunes de moins de 20 ans que de personnes de plus de 60 ans. L'existence de structures d'accueil collectif pour les personnes âgées prend toute son importance sur les premiers espaces et celles de l'accueil des familles et leurs enfants dans la couronne périphérique.

**Comme tout territoire à risque de dévitalisation démographique, un des principaux enjeux du bassin sera d'attirer de nouveaux actifs avec leurs familles, ce qui suppose un nouveau dynamisme de l'emploi après les déconvenues du début de la décennie 2000.**

**Actions de prévention aux risques de restructurations industrielles et réalisations d'aménagements structurants sont aujourd'hui indispensables pour retrouver le dynamisme économique des années quatre vingt dix.**

## UN DIMENSIONNEMENT DE L'OFFRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE ADAPTÉ À L'EMPLOI LOCAL SAUF POUR LA CONSTRUCTION

La démographie scolaire du bassin n'a pas été particulièrement affectée sur le début de la décennie 2000. Avec une population de 5 700 jeunes inscrits dans une formation initiale en 2005, l'arrondissement de Vire/Condé abrite 3,7 % des effectifs d'élèves, d'étudiants et d'apprentis de la région.

À la rentrée 2006, sur 5 000 élèves relevant du second degré des établissements publics et privés de l'Éducation Nationale, la diminution de l'effectif atteint 3 % par rapport à 2001, baisse de la démographie scolaire moins forte qu'au niveau régional (- 6,5 %) ; toutefois la baisse des effectifs a été plus marquée au niveau des lycées généraux et technologiques (8 %) que des collèges (- 1,3 % contre - 7 % en région) ; les lycées professionnels enregistrent même une augmentation de leurs effectifs (+ 3 %).

La pause démographique du bassin favorise donc le maintien des effectifs scolaires en collège alors que les effectifs scolaires en lycée sont davantage affectés par la période précédente.

La forte proportion d'enfants d'ouvriers et d'agriculteurs, reflet d'un bassin à vocation agricole et à fort ancrage industriel, serait susceptible de présenter des difficultés dans les parcours scolaires. Or les difficultés sont surtout présentes à l'entrée au collège, un quart des nouveaux collégiens ont un an de retard à l'entrée en 6<sup>e</sup>, l'une des proportions les plus fortes de l'académie, et les résultats des évaluations en français et en mathématiques sont en moyenne moins bons qu'au plan académique. Toutefois, 4 ou 5 ans plus tard, les handicaps semblent surmontés : taux élevé de réussite au brevet, orientation privilégiée vers le niveau IV de formation, redoublements ou réorientations faibles... En fin de 3<sup>e</sup>, l'orientation devient alors ambitieuse en privilégiant soit la voie générale et technologique, soit directement le BEP sans passer par le CAP. La forte poursuite d'études après l'obtention du BEP se traduit par une nette surreprésentation des bacheliers professionnels dans l'offre de formation au niveau IV.

L'offre de formation initiale professionnelle du bassin, comparée à l'offre régionale est à dominante agricole et industrielle, conformément à ses spécificités économiques. La prépondérance des formations en « logistique et manutention » répond également à la forte présence de l'activité « transport ». Le premier secteur de formation reste celui des services avec

49 % des jeunes inscrits en formation initiale, son poids conforme à la moyenne régionale tient à la présence de pôles de spécialisation (Institut de formation en soins infirmiers) ou de pôles d'excellence (BTS Optique et pôle de sécurité) à vocation régionale. Hormis certaines difficultés de réponse de l'appareil de formation émises par les entreprises locales sur certaines spécialités industrielles confrontées structurellement à des difficultés de recrutement (métallurgie, chaudronnerie) et la nécessité des organismes de formation d'être réactifs aux nouvelles technologies, l'absence d'une offre de formation dans le secteur de la construction, (alors que ce secteur pèse pour 7,5 % de l'emploi salarié du secteur privé), reste préjudiciable aux besoins du secteur (en croissance et en tension de recrutement).

## UNE POLITIQUE DE L'HABITAT À DYNAMISER

Plusieurs indications démontrent à l'évidence le manque d'attractivité de la politique de l'habitat sur le bassin :

- un parc de logements ancien, qui se caractérise par une forte proportion de logements inconfortables pour lesquels l'amélioration du niveau de confort apparaît comme un enjeu fort ;
- un faible parc de résidences secondaires et de plus, en diminution depuis 2000 ;
- une construction neuve peu dynamique malgré une timide reprise au cours des années 2000 ; très peu de logements sont à la vente ;
- un parc locatif social concentré sur les villes, chefs-lieux de canton avec un faible taux de vacance et en réduction malgré une opération récente de 41 nouveaux logements, logements occupés par des anciens résidents du parc, donc sans véritable détente du marché du logement locatif social.

Une exception à ce marché immobilier atone, l'engouement des britanniques à l'accession à la propriété dans le parc privé existant avec une acquisition locale sur cinq et près de 60 % des acquisitions britanniques du département.

Cet attrait britannique pour les propriétés bocagères contribue à redynamiser l'espace rural.

## UN DÉFICIT DE PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Le bassin d'emploi n'est sans doute pas le territoire le plus adapté pour apprécier l'adéquation des structures et dispositifs de santé aux besoins des populations. Dans le nouveau schéma régional d'organisation sanitaire de 2006, la globalité de l'offre de soins est appréhendée au travers d'un découpage de la région en 5 territoires plus vastes que ceux des arrondissements. Néanmoins, sur le périmètre du bassin d'emploi plusieurs constats peuvent être faits :

- la capacité totale du secteur hospitalier, avec 4 centres hospitaliers et 375 lits, est faible : 6,7 lits pour 1 000 habitants contre 8 ‰ en région et en moyenne française, seule la psychiatrie générale est bien représentée.
- si les structures d'accueil et d'hébergement pour les personnes âgées, pour les jeunes et adultes handicapés sont bien présentes sur le territoire, en revanche l'accueil en crèches collectives et en haltes garderies des enfants de moins de 6 ans reste peu développé, seulement une cinquantaine de places, soit un équipement très faible.

En ce qui concerne l'offre de soins de proximité, l'arrondissement présente un déficit important de médecins généralistes, de médecins spécialistes, de chirurgiens dentistes, de masseurs kinésithérapeutes ; seuls les pharmaciens sont bien présents.

Par arrêté du 12 juin 2006, 13 zones ont été déclarées déficitaires en médecins généralistes en Basse-Normandie, et sur ces 13 zones, 3 sont dans le périmètre du bassin : Truttemerle-Grand, Le Bénvy-Bocage et Vassy.

Certains cantons sont également dépourvus de médecin spécialiste (Condé-sur-Noireau), de masseur kinésithérapeute (Vassy, Le Bénvy-Bocage), de chirurgien-dentiste (le Bénvy-Bocage).

Ce déficit se double d'un problème de vieillissement pour l'ensemble des professionnels libéraux.

*Une politique de relance de l'installation de professionnels de santé sur les cantons ruraux paraît plus que nécessaire pour répondre aux besoins des populations locales et à un meilleur maillage du territoire.*

## **DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET CULTURELS STRUCTURANTS MAIS DES ZONES OU SECTEURS MAL DESSERVIS**

Les installations sportives restent globalement déficitaires, un équipement sportif pour 272 habitants en moyenne sur le territoire, alors que la moyenne nationale est de 1 pour 190 habitants, le canton de Condé-sur-Noireau est le moins bien pourvu (1 pour 358 habitants).

L'animation sportive et socio-éducative bénéficie d'un tissu associatif très ancré et très porteur qui s'accompagne d'un apport de professionnels.

Les équipements culturels couvrent très bien certains domaines comme le spectacle vivant avec le Centre Dramatique Régional de Vire, l'accès au livre avec les deux médiathèques de Vire et Condé et plusieurs bibliothèques communales, mais moins bien l'apprentissage de la musique, notamment au-delà de la ville de Vire qui possède son école municipale, et aussi la danse et les arts plastiques.

## **MALGRÉ L'HÉMORRAGIE DES EMPLOIS AGRICOLES ET LES INCIDENCES DUES AUX RESTRUCTURATIONS INDUSTRIELLES, LE BASSIN AFFIRME SON CARACTÈRE AGRO-INDUSTRIEL**

De vocation agricole, le bassin de Vire/Condé a connu un dynamisme économique d'ensemble sur les années 90 grâce au développement des activités de services et notamment des activités de services du secteur public.

L'hémorragie des emplois dans l'agriculture sur la décennie antérieure (- 2 000 emplois), avec la division par deux du nombre de chefs d'exploitations a fortement pénalisé l'emploi total du territoire.

Il n'en reste pas moins que ce mouvement irréversible dans le secteur agricole, et qui pèse sur l'emploi non salarié, s'est accompagné d'une croissance de l'emploi salarié (+ 7,7 %), mais force est de constater que le secteur public est venu à

la rescousse du secteur privé, dont la croissance a été moins vive qu'au plan régional (+ 8,2 % contre + 14,8 %).

Trois secteurs industriels avaient déjà été affectés par des restructurations sur la décennie antérieure : la production de produits minéraux (HONEYWELL à Condé-sur-Noireau), le textile-habillement (fermeture de la Compagnie Financière de Fabrication à Vire) et l'industrie automobile et aéronautique (restructuration du groupe LABINAL à Vire). Les restructurations industrielles vont prendre surtout de l'ampleur sur ce bassin sur la première période quinquennale des années 2000. Le secteur industriel perd 2 fois plus d'emplois en 5 ans (- 850) qu'il n'en a perdu sur la décennie précédente (- 430) et, en provenance à nouveau des deux secteurs d'activité liés à la filière automobile, l'industrie des produits minéraux (Honeywell) et l'industrie des composants électriques et électroniques (fermeture de SYLEA en 2001 à Vire). Le bassin garde encore aujourd'hui sa vocation agricole (10,4 % des emplois contre 7,1 % au plan régional) et aussi sa dominante industrielle (27,6 % contre 18,2 %) et ceci malgré les déconvenues de l'après 2000. Ces deux secteurs sont prédominants de 50 % sur le territoire par rapport à la région.

## **LES DÉCONVENUES FREINENT LE DÉVELOPPEMENT LOCAL...**

Porté par la présence de la filière automobile (FILTRAUTO, ARIES Industries), de la métallurgie (Guy DEGRENE, MASONEILAN), et par le dynamisme de l'agro-alimentaire (AMAND, Cie des fromages, Normandise SA) et de l'imprimerie-édition (CORLET, TONNELIER), le bassin a aussi bénéficié d'un développement des autres secteurs, ceux de la construction et des services mais avec moins de vigueur qu'au plan régional, les restructurations ont freiné les capacités de développement des autres secteurs.

Dans ce contexte difficile, les petites entreprises (celles ayant moins de 10 salariés) ont assez bien résisté ; elles ont été particulièrement dynamiques dans plusieurs domaines, celui du conseil et de l'assistance aux entreprises, de la construction, de l'hôtellerie-restauration, voire même des équipements mécaniques. Toutefois, leur nombre a sensiblement diminué en 5 ans (- 3 %) sur le bassin alors qu'il progresse ailleurs, ce qui pose le problème du renouvellement de ces TPE et du tissu économique local.

## **... SE RÉPERCUTENT SUR LE CHÔMAGE, LES DIFFICULTÉS D'INSERTION DES JEUNES, DES FEMMES ET DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS ET RENFORCENT L'EXCLUSION SOCIALE AUTOUR DES PÔLES URBAINS**

Le bassin de Vire/Condé connaît des tensions sociales moins aiguës qu'ailleurs sur son marché du travail (taux de chômage inférieur à 7 %). Pour autant, le chômage y a baissé 2 fois moins rapidement qu'en Basse-Normandie au cours des 2 dernières années. Celui des femmes et des travailleurs handicapés n'a que très peu bénéficié de ce recul (- 3 % et - 2,2 %), celui des jeunes a même nettement augmenté (+ 8 %) et ceci dans un contexte de baisse généralisée.

Ces trois publics sont surreprésentés dans le chômage du bassin et apparaissent comme trois catégories fragilisées sur le marché du travail local.

Malgré l'existence de risques d'exclusion limités et d'une entrée satisfaisante dans les dispositifs du Plan de Cohésion Sociale, les deux grands pôles urbains de Vire et Condé-sur-Noireau abritent un grand nombre de minima sociaux, avec une fréquence aussi forte qu'en moyenne régionale.

### **OPPORTUNITÉS D'EMBAUCHE ET TENSIONS DE RECRUTEMENT SE FOCALISENT SUR LES DOMAINES DE LA PRODUCTION**

Compte-tenu du caractère agro-industriel du bassin, il n'est pas surprenant de constater la prédominance des emplois de production dans les embauches locales. Aujourd'hui, sur la zone, les domaines professionnels de la production représentent près d'une opportunité d'embauche sur deux. Leur poids s'est même renforcé sur 2005 et 2006. Les offres d'emploi dans ces professions augmentent plus rapidement (+ 10,8 %) que dans les professions tertiaires (+ 2,3 %), les professions salariales de l'agriculture et du bâtiment sont les plus porteuses de cette reprise des embauches, celles de la métallurgie restent encore en retrait, signe d'une conjoncture toujours difficile pour le secteur.

Les quelques opportunités croissantes et cantonnées aux professions du commerce, des services aux particuliers, de la santé et de l'action sociale ne sont pas révélatrices d'un véritable développement des activités de services auprès des entreprises locales.

Face aux opportunités, les tensions de recrutement se focalisent sur huit professions qualifiées de la production dans les domaines du bâtiment, de la métallurgie et des transports pour des embauches qui restent encore aujourd'hui majoritairement de caractère précaire.

### **UN ENJEU FORT POUR LE TERRITOIRE... LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE DES « BAS NIVEAUX DE QUALIFICATION »**

Du fait d'un emploi tourné vers les activités de production et d'une faible présence de filières de formation longue, 39 % des actifs de moins de 40 ans sont titulaires d'un CAP, BEP, soit 2 points de plus que la moyenne régionale. Les activités industrielles du territoire, ancrées essentiellement autour de Vire et de Condé-sur-Noireau emploient une main d'œuvre plutôt qualifiée. Les postes de travail offerts forment un débouché naturel aux titulaires de ces diplômes.

La forte présence de non diplômés dans le bassin parmi les actifs de moins de 40 ans (20 % contre 16 % au plan régional) est également à relier aux postes offerts localement : 17 % des postes de travail sont encore aujourd'hui des postes d'ouvriers non qualifiés (12 % en région).

*La montée en compétence des emplois, voire même des emplois dits non qualifiés demeure un facteur de risque à terme pour ces nombreux non diplômés. La qualification professionnelle des jeunes et des actifs de « bas niveau de qualification » demeure un enjeu fort du territoire.*

### **L'ENCADREMENT LOCAL DEVRAIT ÊTRE FAVORISÉ PAR LE DÉVELOPPEMENT DU PÔLE UNIVERSITAIRE.**

L'encadrement occupe une place modeste sur le territoire (6 % des emplois). Cette situation est d'autant plus modeste qu'elle présente déjà un handicap au plan régional (avec 8 % des actifs). Le développement du pôle universitaire de Vire qui accueille 400 élèves à la rentrée 2006, avec l'ouverture d'un département IUT, va renforcer le nombre de titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur, pallier le déficit de formation à ce niveau, créer une dynamique sur l'encadrement des entreprises et le portage de nouveaux projets, et répondre au renouvellement attendu.

La problématique du renouvellement des salariés par les départs à la retraite dans les 5 ou 10 ans à venir va concerner un tiers des postes de cadres actuels du bassin.

### **DES ACTIVITÉS INDUSTRIELLES BIEN ANCRÉES SUR LE TERRITOIRE... MAIS DES PME FRAGILISÉES PAR UNE CONCURRENCE EXACÉRBEÉ NON SANS RISQUE DE DÉLOCALISATION DES PRODUCTIONS... UN SOUTIEN AUX FILIÈRES ET UNE RELANCE DE L'ATTRACTIVITÉ LOCALE S'IMPOSENT**

Parmi les cinq secteurs d'activité prédominants, trois présentent une forte exposition à la concurrence nationale voire internationale. Cette exposition n'est pas sans risque pour le maintien des productions sur le bassin à terme.

- Le 1<sup>er</sup> d'entre eux est celui de la filière automobile avec 4 équipementiers employant 1 500 salariés (ARIES MECA, FILTRAUTO, HONEYWELL, MGI COUTIER). Le bassin de Vire/Condé est le 3<sup>e</sup> pôle automobile de la région après ceux de l'agglomération caennaise et du bassin de Flers. Comme tous les sous-traitants français, les équipementiers locaux sont confrontés à une concurrence internationale où les constructeurs cherchent à réduire les coûts par des délocalisations de productions. Les unités locales appartiennent à des groupes possédant d'autres centres de production en France mais aussi à l'étranger, elles sont mises en concurrence au sein du même groupe.
- Pour la filière, les points faibles du territoire sont notamment le manque d'attractivité pour les cadres, l'insuffisante qualification de la main-d'œuvre locale face à leur obligation de maintenir un investissement technologique de haut niveau, et enfin l'enclavement du territoire.
- Le second, celui de la mécanique et de la métallurgie est représenté par une quinzaine de sociétés qui emploient 1 200 personnes dont 85 % sont concentrés dans 4 unités (Guy DEGRENNE, MASONÉILAN, THIBAUT, MONTERY-GAILLARDÉ). Héritières d'une tradition métallurgique et mécanique, les entreprises du secteur sont bien ancrées dans le bassin, d'autant que certaines d'entre elles sont des entreprises familiales qui s'appuient sur le savoir-faire des salariés et des sous-traitants.

Généralement en bonne santé avec des activités très diversifiées (arts de la table, fabrication de vannes, chaudronnerie, construction de machines-outils), le secteur n'en exprime pas moins des insuffisances locales : manque de main-d'œuvre qualifiée (usiniers, techniciens, in-

généralistes), absence de véritable réseau d'entreprises dans ce secteur et difficultés d'accueil des entreprises et des salariés venant de l'extérieur. Si le secteur se porte bien, les unités et le territoire sont mis en concurrence notamment pour les unités appartenant à des groupes.

- Le troisième, celui de l'imprimerie, comprend une quinzaine d'entreprises employant près de 600 personnes dont 5 unités d'impression totalisant un effectif de 560 personnes. La filière est surtout présente à Condé-sur-Noireau où dominent trois imprimeurs (CORLET, TONNELIER, ANQUETIL).

Dans un contexte national morose (baisse du chiffre d'affaires et de l'emploi) la filière est confrontée à d'importantes mutations, tant sur le plan technologique (développement du numérique) que de la demande (pression sur les prix et les délais) et de la concurrence (émergence des plates-formes d'impression, pays à bas salaires).

L'ancrage territorial des imprimeurs du bassin tient davantage à l'attachement familial du personnel au territoire (anciennes entreprises artisanales) qu'à leur marché, très souvent situé à l'extérieur.

Face au marché national, leur localisation sur le bassin présente un atout (coûts moindres qu'en Ile-de-France) et une faiblesse (éloignement du bassin parisien qui représente 50 % du marché national).

Le principal handicap économique pour les chefs d'entreprises du secteur est l'isolement du territoire, notamment de Condé-sur-Noireau, face à l'ensemble des moyens de transport.

Autre secteur industriel prédominant, celui des industries agro-alimentaires, qui concentre 800 emplois. 14 entreprises de plus de 10 salariés sont implantées sur la zone et les trois plus importantes représentent 80 % des emplois. Aux côtés des secteurs traditionnels de la région, à savoir les filières laitière et viande, bien implantées et représentées à Vire, aux effectifs stables confortés par un positionnement sur des produits de qualité à bonne valeur ajoutée, on note la croissance fulgurante de nouveaux secteurs comme par exemple le domaine des aliments « haut de gamme » pour animaux de compagnie, illustré par l'entreprise LA NORMANDISE. Cette dynamique toute récente offre une image actuelle positive avec des perspectives significatives de créations d'emplois. Elle permet en outre de valoriser les sous-produits des filières agricole et animale, offrant en cela un débouché complémentaire.

Le lien fort entre l'industrie agro-alimentaire et l'agriculture de ce bassin fortement centrée sur l'élevage bovin est un atout indéniable pour assurer la pérennité des filières, en maintenant ainsi du côté industriel, un approvisionnement de proximité permettant aux sites implantés de poursuivre leur développement et rester compétitifs et du côté production agricole, une spécialisation confortée du bassin permettant l'adaptation des productions, la modernisation des installations existantes et indirectement contribuant au renouvellement future des générations.

La principale faiblesse du secteur agro-alimentaire est son manque d'attractivité ayant pour conséquence directe, une réelle difficulté à recruter des salariés formés et motivés. Face à ce besoin en spécialistes à forte technicité, les entreprises se mobilisent pour mieux faire connaître leurs métiers et investissent de plus en plus dans la formation professionnelle.

## LE DÉSENCLAVEMENT DU BASSIN DE VIRE/CONDÉ EST LA PREMIÈRE PRIORITÉ POUR RELANCER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE ...

Le désenclavement routier demeure l'attente prioritaire des entreprises locales. Si l'A 84 est considérée comme la réalisation majeure de ces dernières années, le raccordement de Vire à celle-ci reste à réaliser, de même que le passage à 2 x 2 voies de l'axe Caen-Flers via Condé-sur-Noireau.

Les enjeux liés à ces deux infrastructures attendues sont d'une importance vitale pour l'attractivité des 2 pôles industriels du bassin. Cependant, d'autres adaptations du réseau s'imposent pour désenclaver le territoire et favoriser un développement territorial optimum : l'amélioration de la capacité de l'axe routier complet RD 674 - RD 574 reliant l'A 84 (St Lô) et l'A 28 (Sées via Argentan) et l'amélioration de la desserte ferroviaire Paris-Granville desservant l'agglomération viroise. Des études sont en cours pour l'adaptation du réseau routier. Le contrat de projet État-Région 2007-2013 a inscrit 9 M€ sur la ligne Paris-Granville pour améliorer la circulation des trains et la Région a négocié avec la SNCF le renouvellement du matériel roulant.

L'ensemble des projets reste à concrétiser.

## ... MAIS D'AUTRES NÉCESSITÉS OU PISTES D'AMÉLIORATION S'IMPOSENT ÉGALEMENT

De la part des secteurs et de leurs chefs d'entreprises, il ressort quelques nécessités ou réflexions permettant de mieux accompagner les entreprises locales :

- une plus grande concertation collective entre les entreprises et les décideurs locaux sur des thèmes concrets : aménagements des zones d'activité, les besoins de formation, les structures d'accueil, la promotion du territoire et de ses activités industrielles ;
- une réflexion prospective de type Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences (GPEC) serait profitable pour la filière automobile afin de disposer d'une main-d'œuvre bien formée pouvant maintenir l'ancrage des entreprises sur le bassin.

Si les chefs d'entreprises industrielles interrogés souhaitent notamment une concertation sur l'aménagement de leurs zones d'activité, les zones industrielles étant pour leur part totalement remplies, les collectivités doivent également s'interroger sur une politique coordonnée de développement de l'ensemble des zones d'activité face à la multiplicité des zones artisanales et commerciales et à la surface disponible, d'environ 570 000 m<sup>2</sup>.

Renforcer l'attractivité du territoire passe également par un élargissement de l'offre touristique.

L'offre d'hébergements marchands sur le bassin est faible (3 % seulement de l'offre départementale). De plus cette offre est de qualité moindre, pas d'hôtels au dessus de 2\*, pas d'hébergement de type mobil-home dans l'hôtellerie de plein air, premier critère de sélection pour une destination de tourisme vert. De plus, très peu d'équipements présents sur le territoire sont, actuellement, en capacité de recevoir une clientèle de groupe.

**Une stratégie touristique reste à définir en s'appuyant sur les sites emblématiques et les axes structurants afin d'améliorer la lisibilité du territoire et d'augmenter les flux touristiques sur l'ensemble de l'espace rural. Cela nécessite une réelle mise en synergie d'une compétence partagée entre de multiples acteurs sur le territoire.**

Si le tourisme est largement tourné vers les activités de nature, il doit alors s'appuyer sur un maillage de haies bocagères préservé et des ressources en eau de bonne qualité.

L'orientation actuelle du développement agricole ne semble pas conforter cette qualité environnementale ; toutefois, la redécouverte des fonctions écologiques et économiques du bocage peut limiter les impacts négatifs.

**La gestion des ressources en eau, superficielles et souterraines, sensibles aux phénomènes de d'érosion et de pollution, particulièrement vulnérables en période d'étiage, constitue également une priorité permanente et un enjeu essentiel pour ce territoire.**

## UNE PRESSION FISCALE GLOBALEMENT MODÉRÉE

La pression fiscale sur les ménages demeure plutôt faible sur l'ensemble du périmètre du bassin de Vire-Condé. La pression fiscale sur les entreprises est, quant à elle, très inégale, la plus élevée sur la communauté de communes de Vire, elle est à l'inverse très faible sur les cinq autres communautés du bassin mais dans tous les cas reste inférieure à celle constatée au niveau départemental et national.

Pour les taux d'imposition sur les ménages, le bassin de Vire-Condé enregistre un taux moyen de la taxe d'habitation identique à ceux des départements du Calvados et de l'Orne et, tout en étant inférieur à la moyenne nationale, un taux du foncier bâti inférieur à la moyenne régionale et un taux du foncier non bâti peu élevé.

Sur l'ensemble des trois taxes sur les ménages, ce sont les périmètres des communautés de Vire et Vassy qui pratiquent les taux les plus élevés, celui de Condé-sur-Noireau le plus faible. De ce fait plus de 40 % du produit des « impôts ménages » du bassin sont perçus sur le périmètre de la communauté de communes de Vire.

Pour la taxe professionnelle, si la communauté de Vire concentre la moitié des bases du périmètre d'étude, elle en concentre encore davantage le produit de cette taxe avec près de 60 % du total. Ceci tient à un taux d'imposition plus élevé que sur le reste du périmètre, et ceci malgré une politique d'exonération de cette taxe sur la commune même de Vire pour relancer l'attractivité et l'aménagement de l'espace local, pratique non reprise par la communauté dans son ensemble.

La communauté de communes de Condé Intercom, qui a l'avantage de concentrer 34 % des bases de taxe professionnelle du bassin, en reçoit en terme de produit 27 %, en pratiquant sur le périmètre de la communauté un taux d'impôts identique à celui des quatre autres communautés.

Globalement les ressources fiscales sont très inégalement réparties sur le territoire avec une très forte concentration sur

le périmètre de la communauté de communes de Vire et à un moindre degré sur celui de la communauté de communes de Condé.

## DES GROUPEMENTS AUX CAPACITÉS D'INVESTISSEMENT À DYNAMISER

La situation financière des communes et des groupements est fortement impactée par les transferts de compétences.

Suite aux compétences transférées vers les communautés, les communes voient leurs produits de fonctionnement diminuer. Parallèlement, leurs charges de fonctionnement se stabilisent. Elles enregistrent une baisse de leur capacité d'auto-financement. En outre, le recours à l'emprunt des communes a augmenté. La commune de Vire en est un exemple.

Les groupements, quant à eux, bénéficiaires des transferts, connaissent une capacité d'autofinancement en forte hausse, conséquence même d'une plus forte progression des produits par rapport aux charges de fonctionnement réelles. D'autre part, ces structures intercommunales n'ont soit pas souscrit d'emprunts importants jusqu'à présent, soit contracté des emprunts sur les budgets annexes (BA zones d'activités, BA ateliers relais par exemple). Le remboursement en capital des emprunts souscrits reste faible.

Enfin, si les revenus des ménages du bassin évoluent favorablement - la masse des traitements et salaires a augmenté de 7,3 % entre 2003 et 2005 comme au plan départemental, - le montant moyen des salaires d'un foyer fiscal (19 207 € en 2005) reste cependant inférieur à celui du département (20 887 €) et la part des foyers fiscaux imposables (44,5 %) est nettement inférieure à celle du Calvados (50,6 %).

Les hausses de revenus n'ont pas permis un rattrapage de situation entre le bassin de Vire/Condé et le département.

**Troisième bassin d'emploi fragilisé de la région après ceux d'Argentan et du Cotentin, le bassin de Vire-Condé, aux spécificités agro-industrielles, continuera dans les années à venir à devoir soutenir les effets de mutations économiques et professionnelles importantes. La mise en concurrence entre les unités et les territoires dans des secteurs-clé comme l'automobile, la mécanique et la métallurgie ont déjà eu des répercussions négatives sur l'emploi du bassin. Aujourd'hui, les équipementiers et sous-traitants de l'automobile présents localement y sont très exposés.**

**Toutefois, le tissu économique local recèle de véritables capacités à surmonter ces épreuves et à trouver de nouvelles potentialités de développement.**

**La pleine utilisation des potentialités locales nécessite de répondre à trois enjeux majeurs :**

- **désenclaver le territoire,**
- **ranimer l'attractivité du territoire,**
- **tout en préservant son environnement et ses ressources naturelles.**

**Aménagements structurants et portage de nouveaux projets doivent être impulsés par les collectivités et les acteurs locaux.**